

Provided by the Church of the Lutheran Confession - Board of Missions

Une étude systématique des enseignements bibliques (Dogmatique)

Leçon 18.3 – La doctrine de la Loi et de l’Évangile

Les usages du terme « loi »

Les mots hébreux et grecs traduits par le mot « loi » ont des significations diverses dans des contextes différents. Dans de nombreux passages de l’Ancien Testament, le mot « loi » désigne simplement la Parole de Dieu en général, sans faire spécifiquement référence aux commandements de Dieu. C’est particulièrement vrai dans le livre des Psaumes, comme, par exemple, les Psaumes 1, 19, and 119. « **La loi** » et ses synonymes dans les passages suivants se réfèrent à la Parole de Dieu, qui comprend la loi et l’Évangile, et parfois plus d’Évangile que de loi :

- « **Heureux l’homme ... qui trouve son plaisir dans la loi de l’Éternel, et qui la médite jour et nuit !** » (Psaume 1:1-2). Comme sa méditation produit des fruits abondants, il est clair que cette référence concerne l’ensemble de la Parole de Dieu, et pas seulement les commandements.
- « **La loi de l’Éternel est parfaite, elle restaure l’âme ; Le témoignage de l’Éternel est véritable, il rend sage l’ignorant. (19:9) Les ordonnances de l’Éternel sont droites, elles réjouissent le cœur** » (Psaume 19:8-9). Les dix commandements ne convertissent pas l’âme et ne réjouissent pas le cœur, mais la Parole de Dieu le fait, en particulier l’Évangile.

Le Psaume 119 est un long psaume dans lequel presque chaque verset fait référence à la Parole de Dieu d’une manière générale, en incluant à la fois la loi et l’Évangile. Si nous comprenons chaque référence à la loi ou à ses synonymes comme se rapportant aux dix commandements, nous ne comprendrons pas ce que Dieu nous dit. Voici les mots qui reviennent sans cesse dans le Psaume 119 : « **loi, préceptes, statuts, commandements, jugements, parole, voie, ordonnances** ». Voici quelques exemples :

- « **Ouvre mes yeux, pour que je contemple les merveilles de ta loi** » (Psaume 119:18). Nous avons besoin d’un éclairage particulier pour comprendre l’Évangile. La loi est inscrite dans le cœur de chacun, dans une certaine mesure.
- « **Mieux vaut pour moi la loi de ta bouche que mille objets d’or et d’argent** » (Psaume 119:72).
- « **Que tes compassions viennent sur moi, pour que je vive ! Car ta loi fait mes délices** » (Psaume 119:77).
- « **Si ta loi n’eût fait mes délices, j’eusse alors péri dans ma misère** » (Psaume 119:92).
- « **Je soupire après ton salut, ô Éternel ! Et ta loi fait mes délices** » (Psaume 119:174).

Dans tous ces passages, il semblerait que le psalmiste ait davantage à l’esprit l’Évangile que les dix commandements. La même chose peut être dite à propos de mots similaires tels que « **commandements, préceptes, et statuts** », qui apparaissent dans ce Psaume.

Parfois, le mot « **loi** » est utilisé pour se référer spécifiquement à l’Ancien Testament. Alors que certaines personnes commençaient à favoriser Jésus et que certains officiers ne l’ont même arrêté pas en raison de sa popularité, les pharisiens dirent : « **Cette foule qui ne connaît pas la loi, ce sont des maudits !** » (Jean 7:49). En citant un passage de l’Ancien Testament lors d’un débat avec les dirigeants

juifs, Jésus a déclaré : « **N'est-il pas écrit dans votre loi ... ?** » (Jean 10:34). En une autre occasion, Jésus a dit : « **Cela est arrivé afin que s'accomplît la parole qui est écrite dans leur loi** » (Jean 15:25). Le peuple juif a utilisé le mot « **loi** » de la même manière, en disant à Jésus à une occasion : « **Nous avons appris par la loi que le Christ demeure éternellement** » (Jean 12:34). Ils ne se référaient pas aux dix commandements, mais à l'Ancien Testament. L'apôtre Paul a suivi le même usage, citant un passage de l'Ancien Testament après avoir dit : « **Il est écrit dans la loi** » (1 Corinthiens 14:21).

Parfois, le mot « **loi** » ne se réfère pas à l'ensemble de l'Ancien Testament, mais seulement aux cinq livres de Moïse, par opposition aux prophètes et aux Psaumes, qui constituent les deux autres divisions de l'Ancien Testament. Jésus a parlé de « **la loi et les prophètes** » (Luc 16:16) et « **la loi de Moïse, ... les prophètes, et ... les psaumes** » (Luc 24:44). Philippe, le disciple de Jésus, a dit à son ami Nathanaël : « **Nous avons trouvé celui de qui Moïse a écrit dans la loi et dont les prophètes ont parlé, Jésus de Nazareth** » (Jean 1:45). Le service de la synagogue d'Antioche en Pisidie comprenait « **a lecture de la loi et des prophètes** » (Actes 13:15). L'apôtre Paul a déclaré au gouverneur Félix qu'il croyait « **tout ce qui est écrit dans la loi et dans les prophètes** » (Actes 24:14). Lorsqu'il était prisonnier à Rome, Paul a rencontré un certain nombre de Juifs, « **en cherchant, par la loi de Moïse et par les prophètes, à les persuader de ce qui concerne Jésus. L'entretien dura depuis le matin jusqu'au soir** » (Actes 28:23).

Dans certaines lettres de Paul, le mot « **loi** » a plusieurs significations, qui doivent être déterminées par le contexte. Dans les passages suivants, il est clair que le mot « **loi** » ne se réfère pas aux dix commandements, ni à l'Ancien Testament, ni aux écrits de Moïse :

- Nous lisons dans Romains 3:27: « **Où donc est le sujet de se glorifier? Il est exclu. Par quelle loi ? Par la loi des œuvres ? Non, mais par la loi de la foi** ». Le sens est ici « principe » ou « règle ». L'idée est que le salut par la foi en Jésus exclut toute idée de vantardise de notre part. Si le salut se faisait par les œuvres, la vantardise ne serait pas exclue ; nous pourrions nous vanter de nos bonnes œuvres qui nous ont sauvés. Mais le principe de la foi exclut la vantardise. Le fait que nous sommes sauvés par ce que le Christ a fait, et non par ce que nous avons fait, rend la vantardise impossible, sauf la vantardise en Christ, sur qui repose notre salut.
- Dans le septième chapitre de sa lettre aux Romains, Paul utilise le terme « **loi** » de plusieurs façons. Il dit : « **Je trouve donc en moi cette loi : quand je veux faire le bien, le mal est attaché à moi** » (Romains 7:21). Paul parle de lui-même en tant que chrétien qui conserve encore le vieil Adam (la chair pécheresse). Puisqu'il a confiance en Christ et qu'il veut lui plaire, il veut faire de bonnes choses. Mais par expérience, il a appris le principe ou la vérité qu'il est incapable de faire le bien qu'il veut faire parce que sa chair pécheresse est encore en lui et lui fait obstacle.
- Quelques versets plus loin, Paul écrit : « **je vois dans mes membres une autre loi, qui lutte contre la loi de mon entendement, et qui me rend captif de la loi du péché, qui est dans mes membres** » (Romains 7:23). La « **loi** » dans les membres de Paul est la loi ou le principe du péché en lui, c'est-à-dire sa chair pécheresse qui continue à lutter contre la loi de son esprit, qui est l'homme nouveau en lui, créé par le Saint-Esprit à travers l'Évangile du Christ. Il s'agit d'un principe ou d'une loi qui lutte contre une autre loi ou un autre principe, c'est-à-dire les convoitises de la chair contre l'homme nouveau du Saint-Esprit.
- Paul conclut cette discussion par ces mots : « **Je suis par l'entendement esclave de la loi de Dieu, et je suis par la chair esclave de la loi du péché** » (Romains 7:25). « **La loi de Dieu** » est la volonté de Dieu telle qu'elle est résumée dans les dix commandements. Le nouvel homme d'esprit est heureux de servir Dieu ; comme le dit Paul dans Romains 7:22 : « **Je prends plaisir à la loi de Dieu, selon l'homme intérieur.** » Mais avec sa chair, Paul continue de servir la loi ou le principe du péché. Quel principe remporte la victoire dans cette lutte ? Paul l'explique : « **La loi de l'esprit de vie en Jésus-Christ m'a affranchi de la loi du péché et de la mort** » (Romains 8:2).

Dans tous ces passages, nous devons prêter une attention particulière au contexte et à l'argument que Paul essaie de faire valoir afin de comprendre le sens spécifique que le mot « **loi** » a à cet endroit.

En lisant les Psaumes et les prophètes, il est important de ne pas assimiler automatiquement le terme « **loi** » aux commandements de Dieu. Parfois, le mot « **loi** » peut même faire référence à l'Évangile. Par exemple, nous lisons dans Ésaïe 2:3: « **Des peuples s'y rendront en foule, et diront : Venez, et montons à la montagne de l'Éternel, A la maison du Dieu de Jacob, Afin qu'il nous enseigne ses voies, Et que nous marchions dans ses sentiers. Car de Sion sortira la loi, Et de Jérusalem la parole de l'Éternel** ». Ce que le prophète prophétise ici, c'est l'ère du Nouveau Testament, la venue du Christ, qui s'est accomplie lorsque l'Évangile de la mort et de la résurrection de Jésus pour le salut du monde est parti de Jérusalem, en commençant par la Pentecôte, mais en allant de là à toutes les nations païennes. Il y a plusieurs autres références à la « **loi** » dans Ésaïe qui parlent en réalité de l'Évangile du Christ. Il en va de même pour les Psaumes, en particulier le Psaume 119, que nous avons examinée précédemment.

Mais lorsque nous parlons de la doctrine de la loi et de l'Évangile, nous pensons à la loi telle qu'elle est utilisée en contraste avec l'Évangile, c'est-à-dire comme la Parole de Dieu qui exige que les êtres humains se conforment à la norme de Dieu en matière d'attitude et de conduite et qui prononce la malédiction de Dieu sur ceux qui ne s'y conforment pas. La loi est la doctrine ou l'enseignement qui nous montre ce qui est juste et agréable à Dieu et qui condamne tout ce qui est contraire à la volonté de Dieu et qui est donc un péché. L'apôtre Paul a écrit aux Romains : « **Nous savons que tout ce que dit la loi, elle le dit à ceux qui sont sous la loi, afin que toute bouche soit fermée, et que tout le monde soit reconnu coupable devant Dieu. Car nul ne sera justifié devant lui par les œuvres de la loi, puisque c'est par la loi que vient la connaissance du péché** » (Romains 3:19-20). La loi de Dieu nous impose des exigences que nous ne pouvons pas satisfaire. La loi nous montre notre péché. La loi révèle la vérité importante que chaque habitant du monde est un pécheur qui ne peut se présenter au jugement de Dieu comme une personne juste ou innocente. Il ou elle n'a pas accompli les actes requis par la loi de Dieu.

Questions

1. Pourquoi devons-nous dire que le mot « **loi** » a plus d'un sens dans l'Écriture ?
2. Que signifie le mot « **loi** » dans de nombreux Psaumes ?
3. Donnez un exemple où il est clair que le mot « **loi** » signifie en réalité l'Évangile.
4. Donnez un exemple où le mot « **loi** » se réfère à l'Ancien Testament.
5. Donnez un exemple où le mot « **loi** » se réfère uniquement aux livres de Moïse.
6. Que signifie le mot « **loi** » dans Romains 3:27 ?
7. De quelle lutte Paul parle-t-il au chapitre 7 de l'épître aux Romains ?
8. Que signifie le mot « **loi** » dans Esaïe 42:3-4 ?
9. Que signifie le mot « **loi** » dans Romains 3:19-20 ?